Documents d'urbanisme applicables et procédures en cours au 22/03/2022

A l'échelle communale

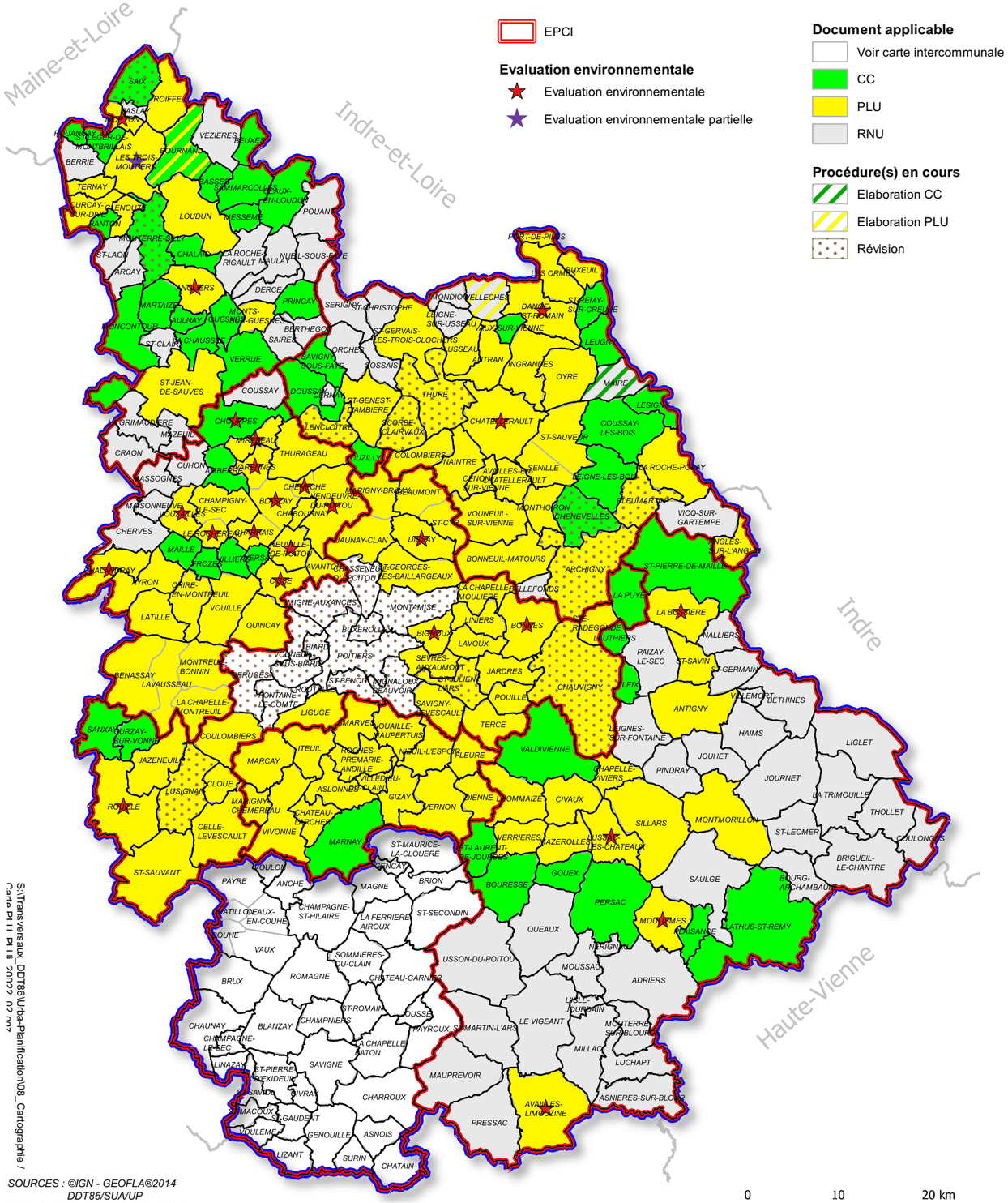

A l'échelle intercommunale

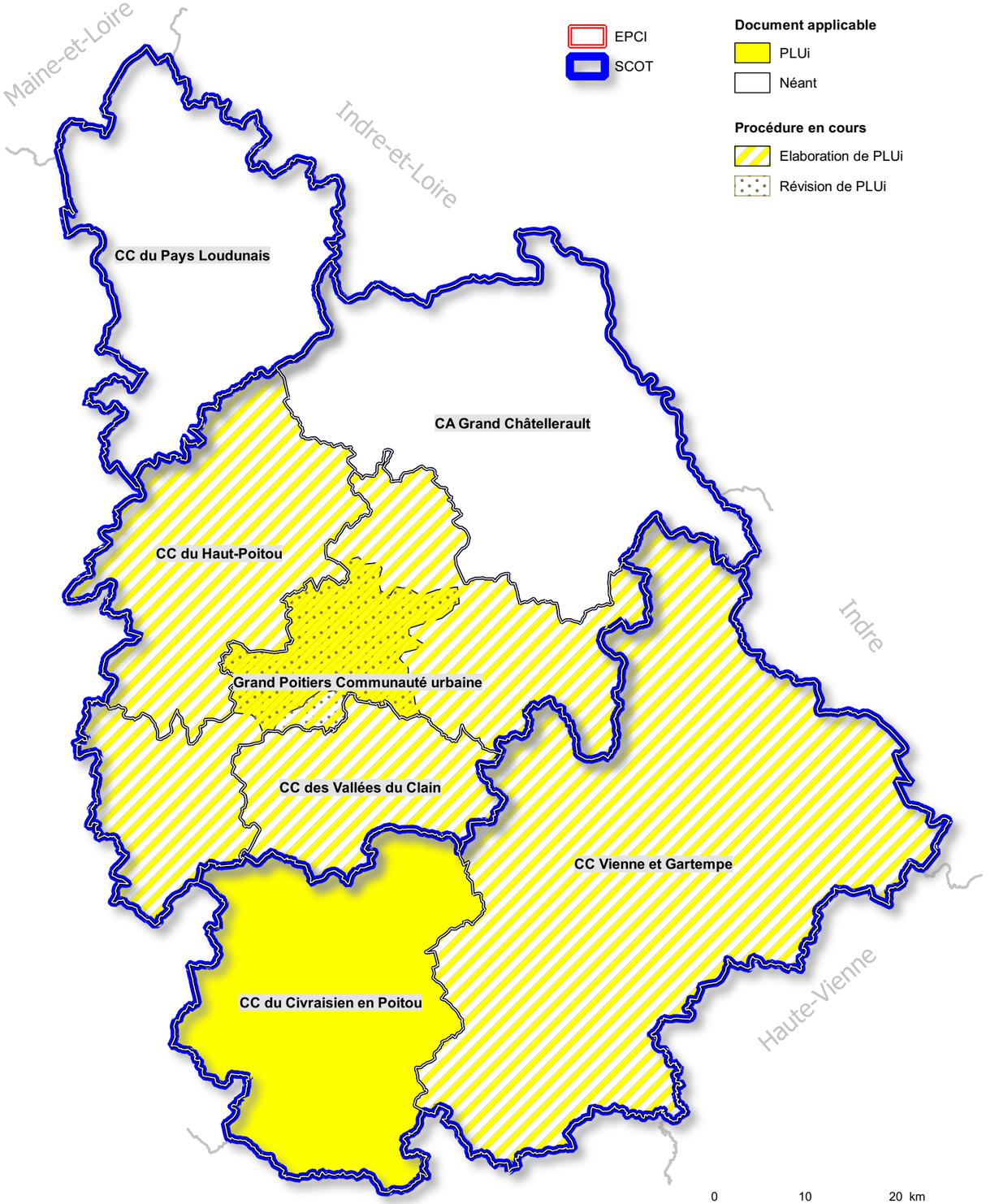

S:\Transversaux_DDT86\Urba-Planification\08_Cartographie / Carte PLU PLUi SIVOM 2022

SOURCES : ©IGN - GEOFLA®2014
DDT86/SUA/UP
REALISATION : DDT86/SG/SIVD/SIAD
22 / 3 / / 2022

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) succèdent aux Plans d'Occupation des Sols (POS). Ils présentent le projet de la commune en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement. Ils fixent les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols.
Les Cartes Communales (CC) sont adaptées aux petites communes dépourvues de PLU. Elles délimitent les secteurs constructibles et précisent les modalités d'application des règles générales d'urbanisme.
Le Règlement National d'Urbanisme (RNU) définit les règles générales qui s'appliquent en matière d'utilisation du sol, en l'absence de plan local d'urbanisme ou de carte communale.